

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE COURBEVOIE

Avis d'ouverture d'une enquête publique environnementale préalable à la déclaration d'utilité publique, au bénéfice de l'EPT Paris Ouest La Défense, concernant le projet d'aménagement des îlots A2, A3 et de la troisième tranche du parc public au sein de l'écoquartier Village Delage à Courbevoie

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du lundi 3 mars 2025 à 8h30 au vendredi 4 avril 2025 à 17h30, soit pendant 33 jours consécutifs, à une enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'aménagement des îlots A2, A3 et de la troisième tranche du parc public au sein de l'écoquartier Village Delage à Courbevoie.

L'EPT Paris Ouest La Défense est le responsable du projet.

Cette opération concerne une commune des Hauts-de-Seine : Courbevoie.

Le siège de l'enquête est fixé dans le hall de la mairie de Courbevoie - Place de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie.

Le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné, par une décision en date du 30 décembre 2024, Monsieur Alain DUNAUD, ingénieur général de l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Madame Françoise PATRIGEON, administratrice territoriale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du responsable du projet, ainsi qu'un registre d'enquête dédié côté, paraphé et ouvert par le commissaire enquêteur seront déposés dans le hall de la mairie de Courbevoie (92400) - Place de l'Hôtel de Ville, ouvert aux jours et horaires suivants :

- les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8h30 à 17h30,
- les jeudis de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00.

Dans les mêmes conditions, le dossier sera également consultable à partir d'un support informatique.

Au plus tard, à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier soumis à l'enquête seront par ailleurs mises à disposition du public :

- sur le site internet dédié au projet :

<https://www.registredemat.fr/courbevoie-village-delage-ilots-a2-a3-parc>

- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2025-projets/COURBEVOIE>

Pendant cinq permanences en présentiel, le commissaire enquêteur recevra les observations du public dans le hall de la mairie de Courbevoie - Place de l'Hôtel de Ville, aux jours et heures suivants :

- le lundi 3 mars 2025, de 9h00 à 12h00 ;

- le mercredi 12 mars 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 22 mars 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 27 mars 2025, de 16h30 à 19h30 ;
- et le vendredi 4 avril 2025, de 14h30 à 17h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 3 mars 2025 à 8h30 au vendredi 4 avril 2025 à 17h30, le public pourra consigner ses observations sur un registre d'enquête en format papier, présent au siège de l'enquête.

Des observations et propositions pourront aussi être envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra inscrire ses observations et propositions sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site dédié au projet :

<https://www.registredemat.fr/courbevoie-village-delage-ilots-a2-a3-parc>

ou les envoyer par courriel à l'adresse suivante :

observations-ilots-a2-a3-parc@registredemat.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé précité.

Les observations adressées par voie postale ainsi que les observations écrites seront consultables au siège de l'enquête, en mairie de Courbevoie. Les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine (DCL-BEICEP) et à la mairie de Courbevoie, siège de l'enquête. Ils seront aussi consultables sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine, à l'adresse suivante :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2025-projets/COURBEVOIE>

Le projet d'aménagement des îlots A2, A3 et de la troisième tranche du parc public au sein de l'écoquartier Village Delage à Courbevoie pourra faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique, au bénéfice de l'EPT Paris Ouest La Défense, prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, ou d'une décision de refus.

La déclaration d'utilité publique pourra emporter, s'agissant des immeubles relevant du statut de la copropriété, retrait de la ou des copropriétés de l'emprise des parcelles concernées, conformément à l'article L.122-6 du code de l'expropriation.

Toute information relative au dossier d'enquête publique concernant le projet d'aménagement des îlots A2, A3 et de la troisième tranche du parc public au sein de l'écoquartier Village Delage à Courbevoie pourra être demandée à :

Madame la présidente de l'Etablissement Public Territorial
Paris Ouest La Défense (POLD)
Immeuble Le Luminis
91 rue Jean Jaurès - CS 30050
92806 Puteaux Cédex

Monsieur Sylvain GOYOT, Chef de projets
Téléphone : 01 71 05 71 95

Le préfet,
Pour le Préfet des Hauts de Seine
et par délégation
Le Secrétaire Général.